



*D'autres couleurs pour l'école !*

# **SNUipp FSU Val d'Oise**

Maison des Syndicats 26 rue Francis Combe

95014 Cergy Cedex

Tél. 01 30 32 21 88 Fax : 01 30 32 39 12

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie**  
Inspection Académique du Val d'Oise  
Immeuble le Président  
Chaussée Jules César  
**95525 CERGY PONTOISE CEDEX**

Cergy, le 7 septembre 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons été alertés par plusieurs écoles du département au sujet d' « enquêtes » menées par les gendarmes à l'occasion de la grève du mardi 7 septembre. Des gendarmes ont procédé à des visites ou à des démarches téléphoniques en particulier auprès d'écoles situées sur les communes de Jouy le Moutier, d'Auvers sur Oise, d'Ecouen et d'Ezanville. Les représentants des forces de l'ordre souhaitent notamment connaître le nombre de grévistes par école et savoir si des mobilisations de parents étaient programmées sur ce secteur tout en usant du prétexte de vérifier que la sécurité des élèves serait assurée. Ces initiatives sont en contradiction totale avec les dispositions légales, y compris celles relatives au SMA.

Nous rappelons que notre département a déjà connu des précédents de ce type lors des mouvements de grèves antérieurs à 2005. A chaque fois, le SNUipp s'est élevé contre ces démarches qui n'entrent pas dans le cadre légal des missions de gendarmerie et qui sont porteuses d'une atteinte aux droits et libertés de nos collègues.

Le fait qu'une nouvelle fois des brigades de gendarmerie prennent ce type d'initiative locale inquiète tous les personnels (grévistes ou non grévistes !). Nous tenons à vous faire savoir que nous partageons totalement l'émotion légitime des collègues et nous vous confirmons notre très grande vigilance à ce sujet.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'engager une démarche auprès du Préfet du Val d'Oise, afin qu'une mise au point définitive soit faite quant aux prérogatives des forces de l'ordre en la matière et que toute garantie soit prise quant à la constitution de fichiers (informatiques ou manuels).

Confiant dans l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'accepter, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre attachement à l'école publique et à ses personnels.

Kamel Ould Bouali  
secrétaire départemental  
SNUipp-FSU Val d'Oise